

EXCELLENCE
TRANSPARENCE
IMPUTABILITÉ
COLLABORATION

Entité 

ÉRIÉ ST.CLAIR/SUD-OUEST

Planification des services
de santé en français

www.entite1.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

RAPPORT ANNUEL

31 mars 2019



Table des matières

AVIS DE CONVOCATION 9 ^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.....	2
ORDRE DU JOUR.....	3
PROCÈS-VERBAL DE LA 8 ^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.....	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT	8
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR	10
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	11
RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	12
ANNEXE	13
États financiers 31 mars 2019	13

AVIS DE CONVOCATION 9^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
ÉRIÉ ST. CLAIR/SUD-OUEST

Conformément à l'article 10.5 du règlement no 1, vous êtes par la présente convoqués à la 9^e assemblée générale annuelle de l'Entité de planification des services de santé en français Érié. St. Clair/Sud-Ouest qui se tiendra :

DATE : Le vendredi 14 juin 2019
HEURE : 17:00 heure
ENDROIT: au Holiday Inn Select Windsor,
1855 Chemin Huron Church,
Windsor, ON
N9C 2L6

Les membres présents seront appelés à (article 10.3) :

- À recevoir le rapport du président incluant un rapport financier présentant le bilan de fin d'année et les états financiers annuels;
- Procéder à l'élection des administrateurs selon le processus d'élection annuelle;
- Entériner la nomination d'un auditeur externe des comptes;
- le cas échéant, la ratification des changements aux Règlements que le Conseil aurait pu adopter;
- l'étude de toute proposition qui lui est soumise par le Conseil.

Une copie du rapport annuel sera disponible, sur demande, aux bureaux de l'Entité à compter du 4 juin 2019 dont les adresses sont les suivantes :

Windsor : 890 chemin Walker, Windsor, ON N8Y 2N5

London : 920, rue Huron bureau 175B, London, ON N5Y 4K4

Le 8 mai 2019

Marie Dorval
Secrétaire

ORDRE DU JOUR

9ième ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Vendredi 14 juin 2019 à 17 :00
Holiday Inn Select Windsor
1855 Chemin Huron Church
Windsor, ON

1. Ouverture de l'assemblée générale.
2. Constatation du quorum.
3. Présentation des invités
4. Nomination d'un Président d'assemblée (Proposition 1)
5. Nomination d'un secrétaire d'assemblée (Proposition 2)
6. Adoption de l'ordre du jour. (Annexe A) (Proposition 3)

Propositions émanant de la rencontre du 14 juin 2019 (Annexe B)
7. Déclaration de conflits d'intérêts.
8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2018. (Annexe C) (Proposition 4)
9. Questions découlant du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2018
10. Présentation du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2018-2019 (Annexe D) (Proposition 5)
11. Confirmation de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2019-2020. (Annexe E) (Proposition 6)
12. Modification au règlement no :1 (Article 11.3) (Annexe F) (Proposition 7)
13. Élections
A) Adhésion de nouveaux membres au CA (Proposition 8)
B) Élections (Proposition 9)
14. Présentations spéciales
15. Clôture de l'assemblée (Proposition 10)

PROCÈS-VERBAL DE LA 8^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

de l'Entité de planification des services de santé en français Érié St.Clair/Sud-Ouest
tenue le 1 juin 2018
au Best Western Lamplighter Inn,
591 Wellington Sud,
London, ON
N6C 4R3

1. Ouverture de l'Assemblée.

Paul Lachance, Président du Conseil d'administration, ouvre la 8^{ème} Assemblée générale de l'Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest à 17 :04 et souhaite la bienvenue à tous et toutes. Il fait un tour de table pour que tous et chacun puissent s'identifier.

2. Constatation du quorum.

	Présent	Absent	Absence motivée
Paul Lachance	<u> X </u>	_____	_____
Didier Marotte	<u> X </u>	_____	_____
Gabrielle Pascoe	_____	_____	<u> X </u>
Gerardo Castro	_____	<u> X </u>	_____
Joanne Lachance	<u> X </u>	_____	_____
Louis Guimond	<u> X </u>	_____	_____
Marie Dorval	<u> X </u>	_____	_____
Benjamin Mukuna	<u> X </u>	_____	_____
Jean-Pierre Cantin	<u> X </u>	_____	_____

Membres du personnel

Jacques Kenny	<u> X </u>	_____	_____
Yvan Poulin	<u> X </u>	_____	_____
Paul Levac	<u> X </u>	_____	_____

Invité(e)s : Caen Suni et Marthe Dumont représentants le RLISS Érié St. Clair, Suzy Doucet-Simard et Jean-Marc Boisvenue représentants le RLISS Sud-Ouest, Donald Lassaline représentant Grant Thornton et Philippe Thivierge représentant le journal l'Action.

Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il a été proposé par Jean-Pierre Cantin et appuyé par Marie Dorval que Yvan Poulin soit nommé secrétaire d'assemblée.

Tous en faveur

Adopté

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Marie Dorval et appuyé par Louis Guimond que l'ordre du jour de la 8^e Assemblée générale annuelle de l'Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest soit approuvé tel que modifié avec l'addition de l'item 9a) adhésion de nouveaux membres. L'item 10 se

lira maintenant règlement no :1 et la numérotation des items suivants sera modifié d'un numéro alors que les présentations spéciales deviennent l'item 11 et ainsi de suite.

Tous en faveur

Adopté

4. Déclaration de conflit d'intérêts

S/O

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la 7^{ème} Assemblée générale annuelle du 13 juin 2017.

Il est proposé par Didier Marotte et appuyé par Marie Dorval que le procès-verbal de la 7^e Assemblée générale annuelle de l'Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest soit approuvé tel que présenté.

Tous en faveur et une abstention

Adoptée

6. Questions découlant du procès-verbal.

Aucune question.

7. Présentation du rapport de l'auditeur indépendant au 31 mars 2018.

Le Président demande à Donald Lassaline, représentant de la firme Grant Thornton de nous présenter le rapport financier annuel.

Un membre demande pourquoi les acquisitions d'immobilisations ne sont pas capitalisées. Il lui est répondu que si les dépenses étaient capitalisées, il faudrait réduire les revenus. De plus, depuis le début de l'Entité, les acquisitions d'immobilisations ont toujours été passées à la dépense. L'organisation se doit d'être constante. Il faut aussi regarder la nature des immobilisations. Dans ce cas, cette année, ce sont surtout des dépenses en technologie et la vraie valeur de ces immobilisations est minime. Il est aussi inscrit dans les notes aux états financiers que l'organisation procède de cette façon.

Le membre se déclare satisfait de la réponse.

À la suite de cette présentation, et période de questions

il est proposé par Jean-Pierre Cantin et appuyé par Benjamin Mukuna que le rapport de l'auditeur externe pour l'année se terminant le 31 mars 2018 soit adopté tel que déposé.

Tous en faveur

Adopté

8. Confirmation de l'auditeur indépendant pour l'année 2018 – 2019.

À ce moment Donald Lassaline quitte la salle.

L'Offre de service a été déposée à la rencontre régulière du mois d'avril 2016.

Il est proposé par Marie Dorval et appuyé par Didier Marotte que la firme Grant Thornton, autrefois Hyatt Lassaline soit reconduite comme auditeur externe de l'Entité pour l'année financière se terminant le 31 mars 2019 au coût de 4 900.00\$ majoré des taxes. Il y a aussi un coût de 750.00\$ pour la préparation et la soumission des rapports d'impôts.

Tous en faveur

Adopté

9. Élections

a) Adhésion de nouveaux membres

Il est proposé par Marie Dorval et appuyé par Jean-Pierre Cantin que **Mme Gina Gobbi** soit acceptée au sein du Conseil comme représentante du membre institutionnel « Conseil scolaire catholique Providence » et que **Mme Blandine Fongué Lesage** et que **M Joseph Bisnaire** soient acceptés au sein du Conseil d'administration comme membres individuels.

Tous en faveur

Adopté

b) Élections

Il est proposé par Didier Marotte et appuyé par Benjamin Mukuna que **Louis Guimond** soit confirmé au Conseil d'administration de l'Entité pour la deuxième année d'un 1er terme de 2 ans comme représentant du Centre Culturel Jolliet se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2019.

Tous en faveur

Adopté

Il est proposé par Louis Guimond et appuyé par Marie Dorval que **Gerardo Castro** soit confirmé au Conseil d'administration de l'Entité, comme membre individuel de la région de London pour la 1ère année d'un deuxième mandat de 2 ans se terminant à l'Assemblée générale annuelle de 2019.

Tous en faveur

Adopté

Il est proposé par Benjamin Mukuna et appuyé par Joanne Lachance que M. **Didier Marotte** soit confirmé au Conseil d'administration de l'Entité, comme membre communautaire représentant le Centre communautaire francophone Windsor-Essex-Kent (CCFWEK) Inc., pour la 1ère année d'un 5ième mandat de 2 ans se terminant à l'Assemblée générale annuelle de 2019.

Tous en faveur

Adopté

Il est proposé par Jean-Pierre Cantin et appuyé par Didier Marotte que les personnes suivantes soient confirmées au Conseil d'administration de l'Entité pour la 2ième année d'un 3ième terme de deux ans se terminant à l'Assemblée générale annuelle en 2019.

Paul Lachance membre individuel

Marie Dorval membre individuelle.

Tous en faveur

Adopté

Il est proposé par Louis Guimond et appuyé par Marie Dorval que **Jean-Pierre Cantin** soit confirmé au Conseil d'administration de l'Entité comme membre communautaire représentant le Centre Communautaire Régional de London (CCRL) pour la 1ère année d'un deuxième terme de deux ans se terminant à l'assemblée générale annuelle en 2019.

Tous en faveur

Adopté

Il est proposé par Louis Guimond et appuyé par Marie Dorval que **Benjamin Mukuna** soit confirmé au Conseil d'administration de l'Entité comme membre institutionnel représentant le Collège Boréal pour la 2ième année d'un premier terme de deux ans se terminant à l'assemblée générale annuelle en 2019.

Tous en faveur

Adopté

Il est proposé par Benjamin Mukuna et appuyé par Jean-Pierre Cantin que **Gina Gobbi** soit confirmée au Conseil d'administration de l'Entité come membre institutionnel représentant le

Tous en faveur

Adopté

Il est proposé par Marie Dorval et appuyé par Benjamin Mukuna que les personnes suivantes soient confirmées au Conseil d'administration de l'Entité pour la 1^{ère} année d'un premier terme de deux ans se terminant à l'Assemblée générale annuelle en 2019.

**Blandine Fongué Lesage
Joseph Bisnaire**

Tous en faveur

Adopté

Il est à noter que chaque personne faisant l'objet de la proposition s'est abstenue de voter pour elle-même.

10. Règlement no :1

Il est proposé par Jean-Pierre Cantin et appuyé par Marie Dorval que l'Assemblée générale entérine le règlement no :1 tel que recommandé par le Conseil d'administration à sa dernière réunion régulière tenue le 9 mai 2018.

Tous en faveur

Adopté

11. Présentation spéciale

Le Président mentionne les récents départs des membres suivants : Nil Parent, Jocelyne Bouffard, Joanne Lachance, Adrien Bézaire Jr et Gabrielle Pascoe. Tous ensemble ces membres représentent au-delà de 17 ans de service et de dévouement pour l'Entité et pour les services de santé en français. En son nom personnel et au nom du Conseil d'administration il les remercie.

12. Clôture de l'Assemblée

Il est proposé par Jean-Pierre Cantin et appuyé par Didier Marotte que l'Assemblée générale soit levée à 17 :58

Tous en faveur

Adopté

**Paul Lachance
Président**

**Jacques Kenny
Directeur général**

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers membres,

On dit que les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas. On peut en dire autant de l'année 2018-2019. Elle a été fertile en changements et rebondissements de toutes sortes. Il y a quelques mots qui décrivent bien l'année qui vient de finir :

RELÈVE - TRANSITION - TRANSFORMATION

RELÈVE

En début d'année, le conseil d'administration travaille étroitement avec le directeur général afin d'élaborer un plan de relève. Dès juin 2018, le plan est mis en oeuvre, à la suite de l'annonce du directeur général fondateur de l'Entité, M. Jacques Kenny, qu'il prenait sa retraite après huit années de service auprès de l'Entité. Que de très beaux projets réalisés et d'excellents résultats au chapitre du développement de services de santé en français sur le territoire de l'Entité depuis 2011.

MILLE MERCIS ET BONNE RETRAITE JACQUES !

Le conseil d'administration confie la gestion du processus de sélection du nouveau DG au comité exécutif. Je souhaite remercier Jean-Pierre Cantin, Marie Dorval, Didier Marotte, membres du comité exécutif pour leur disponibilité, leur dévouement et leur professionnalisme tout au long du processus.

Le conseil d'administration est fier d'annoncer le 8 décembre 2018, la nomination de M. Constant Ouapo à titre de directeur général.

Bienvenue chez nous, Constant ! Bienvenue chez vous !

TRANSITION

Constant fait son entrée en fonction le 21 janvier. C'est l'occasion de rencontrer l'équipe dynamique d'agents de planification, Yvan Poulin et Paul Levac. Ainsi débute la transition.

C'est aussi la fin de l'année financière, un temps très occupé pour tout organisme. Il y a projets, initiatives à compléter, rapports et bilans à produire, plans de travail et budget à élaborer, réunions, rencontres et consultations à tenir. Tout le monde roule ses manches et se met au boulot.

Le 25 janvier, Yvan Poulin, agent de planification affecté au bureau de Windsor, annonce son départ de l'Entité. Membre de l'équipe depuis 7 ans et 9 mois, francophone passionné, travailleur infatigable, Yvan fait ses derniers adieux le 31 mars pour une retraite bien méritée.

MERCI ET BONNE RETRAITE YVAN !

Le directeur général lance un processus visant à pourvoir le poste d'agente ou d'agent de planification laissé vacant à la suite du départ d'Yvan Poulin et le poste d'adjointe ou d'adjoint administratif nouvellement créé. Les deux postes sont pourvus au début du mois d'avril. L'équipe de l'Entité est complète. Nous sommes heureux d'accueillir **M. Guy Mian**, agent de planification et **Mme Véronique Pous**, adjointe administrative au sein de l'équipe de l'Entité.

TRANSFORMATION

Le 7 juin 2018, la population a opté pour un nouveau gouvernement provincial. Cet événement politique laissait présager beaucoup de transformations dans le quotidien de tous et spécialement dans le domaine de la santé. Il a fallu attendre jusqu'au mois de février 2019 avant de connaître les intentions du gouvernement.

Bien avant le dépôt du projet de *Loi 74 - Loi de 2019 sur les soins de santé pour la population, le Regroupement des Entités de planifications des services de santé en français de l'Ontario* est déjà à pied d'oeuvre afin de faire entendre la voix et les besoins des francophones. La sanction royale étant prévue au mois d'avril.

Le travail du Regroupement des Entités est loin d'être terminé. Communications, rencontres et consultations se poursuivent durant cette période de mise en oeuvre de la Loi. Voici quelques-unes des interventions du Regroupement des Entités depuis le mois février :

- Rencontres des présidences d'Entité;
- Rencontres des directions générales d'Entités;
- Échanges de lettres avec la ministre de la Santé et des Soins de longue durée et la ministre des Affaires francophones;
- Participation à la consultation du Conseil du premier ministre pour l'amélioration des soins de santé et l'élimination de la médecine de couloir.

Le travail se poursuit tant au niveau régional que provincial. L'Entité continue à prendre la place qui lui revient.

En terminant, je ne peux passer sous silence la participation et la contribution de vous, chers membres du conseil d'administration tout au long de l'année. Je tiens aussi à remercier Jean-Pierre Cantin qui a pris la relève à la présidence durant mon absence, à Didier Marotte et Marie Dorval qui étaient en appui.

En dernier lieu, merci à vous chers francophones pour votre support indéfectible. L'information que vous nous fournissez et les conseils que vous nous prodiguez sont grandement utiles dans nos démarches pour améliorer l'accès à des services de santé en français.

Paul Lachance
Président du conseil d'administration

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR

Juillet 2010

Je participe à une rencontre à Thorold avec une soixantaine de gens qui proviennent d'un peu partout du Sud de l'Ontario. Nos discussions tournent autour de la création des quatre Entités de planification des services de santé en français qui desserviront le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario

Quelques semaines plus tard, je suis responsabilisé à mettre sur pied le conseil d'administration fondateur de l'Entité 1, basé sur les principes établis à Thorold par les gens du territoire, et de préparer les lettres patentes du nouvel organisme, lettres patentes qui sont acceptées en octobre 2010.

Qui aurait pensé que quelques semaines plus tard, je recevrais un courriel m'avisant que les Entités reçoivent un financement sur cinq ans et que l'on procédera à l'embauche d'une direction générale pour l'Entité 1, qui vient d'être renommée l'Entité Érié St. Clair/Sud-Ouest, pour mieux refléter les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) avec lesquelles l'Entité doit cheminer, les RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest? Je fais demande pour le poste de direction générale, passe une entrevue, et commence comme DG le 15 mai 2011. Je procède à l'embauche de deux agents, Jean-Marc Boisvenue, qui travaille à partir du bureau de London, et qui sera avec l'Entité jusqu'à sa retraite en décembre 2016, et Yvan Poulin, qui travaille à partir du bureau de Windsor et qui prendra sa retraite à la même date que moi, le 31 mars 2019. En 2017, Paul Levac se joint à l'équipe, en remplacement de Jean-Marc au bureau de London, et s'intègre rapidement et efficacement au sein de l'équipe.

L'Entité Érié St. Clair /Sud-Ouest est reconnue non seulement pour la stabilité de son équipe, mais également pour sa relation privilégiée avec les deux RLISS avec lesquelles elle chemine pour améliorer les services de santé en français sur son territoire. Ceci est dû en grande partie aux coordonnatrices des services en français des RLISS, Marthe Dumont, du RLISS Érié St. Clair, et Suzy Doucet-Simard, du RLISS Sud-Ouest, qui œuvrent étroitement avec L'Entité depuis ses débuts. Ensemble, ce petit groupe réussi à développer maints documents, études, et vidéos qui portent sur la santé et besoins de la population francophone sur son territoire. Le tout est disponible au site web de l'Entité www.entite1.ca. Merci à vous!

Si l'Entité a réussi dans ses avancées, c'est grâce également à tous ceux et toutes celles qui ont siégé à son conseil d'administration, et les présidences qui ont assuré un leadership depuis le début; Esdras Ngenzi (2011-2013), Chantal Yélu Mélop (2013), Nil Parent (2013-2017) Paul Lachance (2017-). Je tiens à remercier particulièrement Didier Marotte, qui était là à Thorold en 2010 et qui siège au CA de l'Entité au poste de trésorier depuis le tout début. Didier, ton travail de front et d'arrière-plan a énormément contribué au succès de l'Entité. Je t'en remercie de tout mon cœur.

Grand merci aussi à la communauté francophone, qui a toujours su répondre à nos appels d'appui pendant ces dernières années. Nous sommes là pour vous et grâce à vous.
Bonne santé à l'Entité Érié St. Clair /Sud-Ouest!

Jacques Kenny
Directeur général fondateur

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers membres,

J'ai eu le plaisir de me joindre à la belle équipe de l'Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/ Sud-Ouest le 21 janvier dernier et j'en suis ravi. Les défis de l'Entité touchent à mes meilleures aspirations pour les soins de santé en français en Ontario et particulièrement dans le Sud-Ouest de la province. Le dernier trimestre de l'année financière 2018-2019 a été marqué aux plans interne et externe, par d'importants événements qui auront un impact significatif sur le mode opératoire et l'avenir de notre Entité.

Sur le plan interne, l'Entité a été confrontée au sérieux défi d'assurer une succession efficace à deux personnes qui en sont les piliers et la mémoire corporative. Il s'agit, d'une part, de Jacques Kenny que je remplace au poste de directeur général et dont les conseils continuent de nous être très utiles, et d'autre part, d'Yvan Poulin, agent de planification en charge de la région d'Érié St-Clair, qui a été pour moi, un collaborateur très avisé. Je voudrais au nom de l'Entité et en mon nom personnel, leur rendre un vibrant hommage.

Sur le plan externe, les réformes initiées par le gouvernement actuel ont abouti à la mise en place du Projet de loi 74, Loi de 2019 sur les soins de santé pour la population. La promulgation imminente de cette loi changera le mode opératoire des acteurs du système de santé, les soumettant à une plus grande obligation de résultats. Notre Entité ne saurait opérer en marge de cette nouvelle dynamique, elle à qui incombe la lourde responsabilité de veiller à ce que l'expérience du patient francophone et francophile sur notre territoire, s'améliore en termes de meilleure accessibilité aux soins de santé en français.

Durant ces huit dernières années, l'Entité a investi dans de nombreux projets d'étude qui ont révélé d'importants défis auxquels les francophones sont confrontés en termes d'accessibilité aux services de santé en français. Relever ces défis signifie pour l'équipe, la poursuite du travail sur chacun des trois piliers fondamentaux de notre mandat que sont: (1) l'engagement communautaire pour une mobilisation de la communauté francophone en faveur de l'offre et de la demande actives; (2) l'appui aux fournisseurs pour les aider à développer et à promouvoir leurs capacités en matière de services en français; et (3) des recommandations au système de santé pour susciter son appui aux initiatives à mettre en place.

L'Entité accordera une place de choix aux initiatives de planification potentiellement génératrices de services de santé en français et ce, à travers des partenariats solides avec les fournisseurs. Cette approche est reflétée dans notre plan d'action conjoint ainsi que dans notre plan d'actions intérimaire couvrant la période allant de janvier à septembre 2019.

Je remercie le conseil d'administration et mon équipe pour leur engagement à travailler en tandem pour l'accomplissement de notre vision commune. Je remercie également nos partenaires au sein de la communauté, des fournisseurs et des RLISS, dont la collaboration nous est hautement utile.

Notre succès collectif dépend de notre capacité à prendre conscience de nos défis en tant que communauté en contexte minoritaire, à garder les yeux sur notre vision et nos objectifs, à capitaliser sur notre force de cohésion, et à nous faire des alliés sûrs au sein de la majorité.

C'est à ce prix que je pense, l'Entité a jusqu'ici contribué efficacement à l'amélioration de l'accessibilité aux services de santé en français dans notre région. Il est important que nous poursuivions cette dynamique en vue du mieux-être de notre communauté.

Constant Ouapo
Directeur général

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'année qui se termine a été le terrain de plusieurs réalisations. La série de vidéos portant sur l'offre et la demande active est maintenant terminée. Cette série de 8 vidéos sera présentée aux fournisseurs de service de santé de même qu'à la communauté afin de faire comprendre le fait qu'autant l'offre que la demande active, ceci est important pour assurer un service de santé en français de qualité.

Un grand chantier lors de la dernière année a été le projet OZI. Ce projet a permis de sonder au-delà de 300 fournisseurs de service de santé pour connaître leurs capacités à offrir des services de santé en français et les programmes qu'ils offrent. Le constat est que l'offre de service est minime, mais ce qui est plus inquiétant, la demande active semble absente. Le Ministère de la Santé et des Soins de longue durée a reconduit ce chantier pour la prochaine année, espérant y voir une amélioration et faciliter la mise en place de pistes pour que les services en français soient non seulement offerts mais demandés. À ce point, la communauté a le devoir de demander des services en français.

Plus près de nous, il y a des réalisations concrètes pour l'offre de services de santé en français. À London, quelques fournisseurs de services de santé en français se sont réunis pour former Le Carrefour de santé francophone, qui est hébergé au Centre communautaire régional de London (CCRL). La communauté peut s'y présenter et recevoir certains services en français. L'achalandage qui augmentera permettra dans le futur d'avoir plus de services.

En santé, la bonne communication est extrêmement importante afin de poser le bon diagnostic. En collaboration avec le Réseau de Santé Sud de l'Ontario (RSSFO), les deux Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), Érié St. Clair et Sud-Ouest, l'Entité a pris une part active dans la mise en place de La Communauté Pratique de Professionnels bilingues (CPPB), un espace de clavardage afin que les professionnels échangent entre eux mais aussi la communauté qui peut y accéder et échanger.

L'activité physique est importante en santé de même la gestion des maladies chroniques. C'est pourquoi, l'Entité continue de travailler avec la communauté pour offrir des ateliers d'autogestion des maladies chroniques de même que des ateliers de gestion de la douleur. Ceci permet à nos aînés de se rencontrer et d'avoir une meilleure qualité de vie.

L'immigration francophone prend une place de plus en plus importante dans la communauté. Afin d'aider ces nouveaux arrivants, l'Entité participe activement au groupement Health Equity for Newcomers and Immigrants (HENI) afin de s'assurer que des services de santé en français sont disponibles pour ces gens.

Beaucoup de travail a été fait, mais il en reste encore beaucoup à faire. Ce travail ne sera jamais terminé. Il faut définitivement mettre en place l'offre active et la demande active.

ANNEXE

États financiers 31 mars 2019



Grant Thornton

Annexe D

États financiers

Entité de planification des services de santé
en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Le 31 mars 2019

Table des matières

	Page
Rapport des Vérificateurs	1 - 2
États des recettes et dépenses et du l'évolution de l'actif net	3
Situation financière	4
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 7

Rapport des Verificateurs

Grant Thornton LLP
Suite 203
2510 Ouellette Avenue
Windsor, ON
N8X 1L4

T +1 519 966 4626
F +1 519 966 9206
www.GrantThornton.ca

Aux Conseil d'administration de
Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de L'Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest, qui comprennent la situation financière au 31 mars 2019, des états des recettes et dépenses et du l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Rapport des Verificateurs

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Windsor, Canada
Le 22 mai 2019

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

**Entité de planification des services de santé en français Erié
St. Clair/Sud-Ouest****États des recettes et dépenses et du l'évolution de l'actif net**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019**2018**

Revenus		
Contributions - RLISS	425 533 \$	437 009 \$
Divers	-	1 047
	<hr/>	<hr/>
	425 533	438 056
Dépenses		
Avantages sociaux	50 903	47 195
Frais de bureau	3 734	4 270
Divers	13 565	15 432
Conseil d'administration	4 444	1 660
Relations publiques	18 071	26 886
Partie non remboursable de la TVH	3 451	4 450
Technologie, logiciel et licences	6 843	25 182
Loyer et assurances	21 391	21 121
Sous-traitants	44 119	66 161
Télécommunications, poste, messagerie	4 122	3 698
Salaires	269 506	229 463
	<hr/>	<hr/>
	440 149	445 518
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(14 616)	(7 462)
Actif net, début de l'exercice	(7 462)	-
Actif net, fin de l'exercice	(22 078)\$	(7 462)\$

**Entité de planification des services de santé en français Erié
St. Clair/Sud-Ouest
Situation financière**

Le 31 mars

2019

2018

Actif

Court terme

Encaisse

Rabais de la T.V.H.

20 427 \$

18 183

38 610 \$

13 108 \$

21 005

34 113 \$

Passif

Court terme

Comptes créditeurs et frais courus

Revenus non gagnés (note 3)

Remises gouvernementales à payer

14 348 \$

34 287

12 053

60 688

(22 078)

38 610 \$

25 425 \$

-

16 150

41 575

(7 462)

34 113 \$

Actif net, non affecté

Engagements (note 5)

Pour le Conseil

 membre

 membre

**Entité de planification des services de santé en français Erié
St. Clair/Sud-Ouest
Flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

Activités d'exploitation

Insuffisance des revenus sur les dépenses	(14 616)\$	(7 462)\$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Rabais de la T.V.H.	2 822	26 673
Comptes créditeurs et frais courus	(11 077)	(7 233)
Produits reportés	34 287	(11 023)
Remises gouvernementales à recevoir	(4 097)	8 299
	<hr/>	<hr/>
Augmentation des espèces et quasi-espèces	7 319	9 254
Insuffisance des espèces et quasi-espèces		
Début de l'exercice	13 108	3 854
	<hr/>	<hr/>
Fin de l'exercice	20 427 \$	13 108 \$
	<hr/>	<hr/>

Insuffisance des espèces et quasi-espèces se compose de:

Encaisse	20 427 \$	13 108 \$
	<hr/>	<hr/>

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

1. Nature des opérations

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest (L'Entité) est un organisme sans but lucratif ayant le mandat de conseiller les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) sur l'accès aux services de santé en français sur les territoires des RLISS Erié St. Clair et Sud-Ouest. L'Entité a été constituée le 13 septembre 2010 en vertu de la Loi sur les compagnies et associations de l'Ontario. L'Entité est reconnue comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

2. Conventions comptables importantes

Référentiel comptable

L'Entité applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des revenus

L'Entité applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ne sont pas comptabilisées au bilan. En 2019, les acquisitions d'immobilisations corporelles se chiffrent à 0 \$ (2018 : 17 532 \$). Depuis la création de l'Entité, les acquisitions d'immobilisations se chiffrent à 56 988 \$.

Services reçus à titre bénévole

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus à titre bénévole, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Entité.

Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les montants réels pourraient différer de ces estimations à mesure que des informations supplémentaires deviendront disponibles. Les éléments faisant l'objet des plus importantes estimations sont les charges à payer.

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

2. Conventions comptables importantes, suite

Instrument financiers

Les instruments financiers de l'organisation consistent de l'encaisse, les remises gouvernementales à recevoir, et les comptes créditeurs et frais courus:

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coûts après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.

Coûts de transactions

Pour les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués au coût après amortissements, ils sont ajustés par les coûts de transaction aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

3. Revenus non gagnés

Les revenus non gagnés représentent les contributions reçues du RLISS qui n'ont pas encore été utilisées en date de fin d'exercice. Ce montant sera reconnu à titre de produit lorsque la dépense sera engagée ou que les services seront offerts. Les revenus non gagnés doivent être consacrés à la réalisation de projets non complétés au cours de l'exercice.

4. Dépendance économique

La totalité des produits de l'Entité proviennent du RLISS. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité serait affectée par la perte de ces produits. Selon l'entente avec le RLISS, le montant de la contribution est sujet à une détermination finale. Dans le cas où le RLISS ajusterait ce montant, la différence serait comptabilisée dans l'exercice au cours duquel l'ajustement serait effectué.

5. Engagements

L'engagement pris par l'Entité en vertu d'un bail locatif à Windsor, venant à échéance en 2020, totalise 9 535 \$ par année et l'engagement pris en vertu d'un bail locatif à London, venant à échéance en 2022, totalise 9 300 \$ par année.

6. Instruments financiers

L'Entité estime qu'elle n'est pas exposée à d'importants risques ou concentrations de risques.
